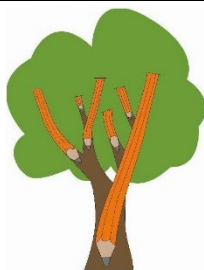


Collège du Nonnenbruch
2, rue de la forêt
68460 LUTTERBACH
03.89.52.66.55



DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

TRIATHLON ET DISCIPLINES ENCHAÎNÉES

COLLÈGE DU NONNENBRUCH LUTTERBACH



Madame, Monsieur,

La Section Sportive Scolaire en Triathlon poursuit ses activités pour la 2^e rentrée consécutive. En voici les éléments principaux.

L'organisation de la Section Sportive Scolaire :

- Les élèves membres de la section auront 2 entraînements sportifs durant la semaine en plus de leur emploi du temps : un entraînement natation les lundis de 15h30 à 17h30 et un entraînement VTT ou course à pied ou activité de pleine nature tous les vendredis de 15h30 à 17h30. Ces séances sont obligatoires une fois l'élève intégré à la structure.
- Les élèves membre de la section auront un emploi du temps aménagé leur permettant d'être libérés de cours à 15h30 les lundis et vendredis, de façon à pouvoir inclure les entraînements dans le temps scolaire
- De la classe de 6^e à la 3^e, tous les élèves peuvent être candidats à l'entrée en section sportive. Les élèves sont regroupés pour les séances d'entraînement les lundis et vendredis.
- 16 élèves au maximum pourront être recrutés
- Les élèves bilingues de la Section Sportive ne pourront cumuler l'option latin en plus de la pratique Section Sportive

Le club de triathlon de l'ASPTT Mulhouse Triathlon est un partenaire de la Section Sportive. Il met à disposition les lignes d'eau pour les entraînements natation et engage un éducateur sportif salarié sur les missions d'encadrement de la section.

M. REMY Vincent, agent de développement et éducateur sportif diplômé, sera responsable de l'encadrement des entraînements durant la semaine. Il pourra être secondé par M. SCHILDKNECHT, enseignant d'EPS du collège, chargé de la coordination de la Section Sportive.

Objectifs de la Section Sportive Scolaire :

- Permettre aux élèves la réalisation d'un double projet : sportif et scolaire.
- Maintenir un niveau d'engagement équilibré entre le domaine scolaire et le domaine sportif.
- Permettre une progression harmonieuse au niveau sportif : la pratique sportive est au service de la construction de l'élève et ne doit pas devenir un excès.
- Persévérer dans un domaine choisi, faire face aux éventuelles difficultés pour développer le sens du courage.
- Préparer une orientation possible en Section Sportive Scolaire au lycée.
- Développer les capacités d'organisation personnelle au quotidien.
- Apprendre à respecter une hygiène de vie personnelle pour aujourd'hui et demain
- Analyser les richesses et spécificités des différentes disciplines pratiquées en assumant, notamment, différents rôles (jeune arbitre, jeune coach).
- Vivre en groupe, s'entraider, respecter.

Engagements réciproques :

- L'élève inscrit en SSS l'est jusqu'au terme de l'année scolaire. Il devra donc assister aux séances d'entraînement prévus dans la semaine dans le cadre de l'offre proposée par le collège.
- L'élève s'engage à participer aux compétitions UNSS prévues au programme : cross, VTT, Run & Bike, Triathlon.

- L'élève s'engage à fournir le travail nécessaire pour lui permettre de mener sereinement les projets scolaire et sportif.

Conditions d'admission :

- Aspect scolaire : étude du dossier scolaire avec, en priorité, les bulletins de l'année écoulée. L'engagement en Section Sportive doit se concevoir comme une possibilité pour l'élève de structurer la semaine entre temps scolaire, temps d'activité sportive et temps personnel pour trouver un équilibre qui lui permet d'être en réussite et de s'épanouir dans ces 3 domaines.
- Aspect sportif : L'élève doit principalement justifier d'un goût et intérêt pour les disciplines enchaînées. Il doit être capable de nager 500m au cours d'une séance de natation d'une heure environ et de courir 30' à un rythme léger. Son engagement en EPS doit être positif, notamment au niveau de la vie en groupe.

Dépôt de candidature

Il doit se faire auprès de l'établissement à l'adresse suivante :

Collège du Nonnenbruch
2 rue de la forêt
68460 LUTTERBACH
ce.0681370v@ac-strasbourg.fr

Doivent figurer dans la candidature :

- Le formulaire ci-joint complété
- La copie des bulletins de l'année en cours
- Une lettre de motivation manuscrite résumant le projet de l'élève et précisant le sens de la candidature (pourquoi, quelles motivations, l'organisation personnelle, etc...)

Les candidatures doivent parvenir à l'établissement avant le vendredi 10 mai 2019.

Après l'étude de la candidature, la commission de sélection (chef d'établissement, enseignant d'EPS, éducateur sportif)

- invitera les nouveaux candidats à une séance en commun avec les actuels membres de la Section.
- prononcera la liste officielle des élèves admis en Section Sportive Scolaire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Schildknecht :
hugues.schildknecht@ac-strasbourg.fr

Collège du Nonnenbruch
2, rue de la forêt
68460 LUTTERBACH
03.89.52.66.55

FORMULAIRE DE CANDIDATURE À L'ENTRÉE EN SECTION SPORTIVE TRIATHLON ET DISCIPLINES ENCHAÎNÉES

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE LÉGAL/LES PARENTS

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : n° ____ rue _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Email : _____

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Établissement et classe en 2018/2019 : _____

Avis de l'enseignant ou du professeur principal de l'année (incluant notamment les capacités d'organisation personnelle et de vie en groupe) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PRATIQUE SPORTIVE

Pratique actuelle en club (non obligatoire) : _____

Participation aux activités UNSS (ou USEP) : _____

Activités sportives pratiquées antérieurement : _____

Avis de l'enseignant ou du professeur d'EPS :

Avis de la commission d'instruction du dossier :

Favorable

Défavorable

Signature :